

15/03/13

Montluçon → Vivre sa

SOCIAL ■ L'entreprise emploie 23 salariés dans la zone Saint-Jacques

Polival placée en redressement

Le tribunal de commerce a placé, hier, l'entreprise Polival en redressement judiciaire pour une durée de six mois. Une audience est d'ores et déjà prévue le 19 avril.

Gaëlle Chazal

gaelle.chazal@centrefrance.com

Le tribunal de commerce a placé, hier, Polival en redressement judiciaire, pour une période d'observation de six mois. Une audience est d'ores et déjà programmée le vendredi 19 avril, pour examiner de plus près la situation de cette entreprise montluçonnaise spécialisée dans le traitement, la transformation et la valo-

risation des matières issues de produits industriels, dérivés, rebuts et déchets.

Des problèmes de trésorerie ont poussé son président à demander le redressement

Polival emploie vingt-trois salariés dans la zone Saint-Jacques. Elle rencontre des problèmes financiers qui ont poussé son président et fondateur,

Pierre Valentin, à demander sa mise en redressement judiciaire « pour une période courte ».

« Nos difficultés sont liées à des problèmes financiers et au désistement de partenaires bancaires, indiquait hier, Pierre Valentin. Nous avons donc demandé un redressement en attendant que des investisseurs ou des repreneurs se positionnent pour que l'outil vive et que les emplois continuent ».

Car bien que lancée en décembre, la production n'est pas en pleine capacité.

Maître Raynaud a été

nommé mandataire judiciaire et Grégory Wautot administrateur judiciaire.

La société Polival a par ailleurs été mise en demeure d'évacuer les déchets plastiques stockés route de la Loue avant juin. C'est une plainte déposée à la sous-préfecture de Montluçon en septembre 2012 qui a déclenché la procédure. Le site, loué à la communauté d'agglomération, n'était pas déclaré auprès des services de l'Inspection des installations classées, qui doit accorder une autorisation pour un stockage supérieur à 1.000 m³. L'actuel tas de déchets de La Loue est estimé à 30.000 m³. ■

LA MONTAGNE - R.L. Montluçon -
15 mars 2013